

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 2026-6

Nombre de membres

- En exercice : 15
- Présents : 13
- Excusés : 2
- Procuration : 1

Date convocation :
18/05/2026

Date d'affichage :
18/05/2026

Le vingt-sept mai deux mil vingt-six, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 19 h 00 à CORMATIN – bureau de l'EPAGE au 1, rue de la mairie, sous la présidence de M. Jacques CHORIER.

Etaient présents : Jean-François FARENC, Jean-Marc BERTRAND, François BONNETAIN, Jean-François DEMONGEOT, Jean-Luc AUBOEUF, Vincent MAYEL, Thierry PARRET, Jean-François BORDET, Jean-Michel COGNARD, Christian PROTET, Jacques CHORIER, Pierre-Yves QUELIN, Jean-Michel MOREY

Procurations : Patrick THEVENIAUX à Christian PROTET

Etaient excusés : Patrick THEVENIAUX, Pascal GUENARD

A été nommé **Secrétaire de séance :** Jean-Michel COGNARD

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026

ID : 071-200095990-20260527-DE_2026_6-DE



OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Vu l'article L5711-1 du CGCT relatif aux règles régissant les syndicats mixtes fermés,

Vu les articles L5211-2 et L5211-10 du CGCT relatif aux règles applicables au Président et aux membres du bureau des organes délibérants,

Vu la délibération du 27 mai 2026 relative à l'élection du Président de l'EPAGE du Bassin Versant de la Grosne,

Vu la délibération du 27 mai 2026 fixant le nombre de vice-Présidents de l'EPAGE du Bassin Versant de la Grosne..

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

M. Jacques CHORIER propose la candidature de M. Jean-François BORDET.

Premier tour de scrutin

Chaque délégué a voté à bulletin secret. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne : 14

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

A obtenu : M. Jean-François BORDET : 13 voix

M. Jean-François BORDET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

M. Jacques CHORIER propose la candidature de M. Jean-François DEMONGEOT.

Premier tour de scrutin

Chaque délégué a voté à bulletin secret. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne : 14

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

A obtenu : M. Jean-François DEMONGEOT : 13 voix

M. Jean-François DEMONGEOT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

M. Jacques CHORIER propose la candidature de M. Vincent MAYEL.

Premier tour de scrutin

Chaque délégué a voté à bulletin secret. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne : 14

Bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

A obtenu : M. Vincent MAYEL : 13 voix

M. Vincent MAYEL, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième vice-Président et a été immédiatement installé.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :

et publication du :

Le Président,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026

ID : 071-200095990-20260527-DE_2026_6-DE

S²LO

Le Président,
M. Jacques CHORIER

CLUNY
71250

Le secrétaire,
M. Jean-Michel COGNARD

EPAGE DU BASSIN
VERSANT DE LA GROSNE